

**CERTIFICATION DU MOYEN D'ÉVALUATION  
EXERCICE DE GESTION – CADRE, CLASSE 5  
MOYEN D'ÉVALUATION N<sup>o</sup> EGC5-1501-01E (devenu le n<sup>o</sup> EGC5-1808-01E)**

ATTENDU QUE le président du Conseil du trésor a demandé à la Commission de la fonction publique, conformément à l'article 115 de la *Loi sur la fonction publique*, de certifier le moyen d'évaluation « Exercice de gestion – cadre, classe 5 » n<sup>o</sup> EGC5-1501-01E;

ATTENDU QU'il a été décidé de retirer les questions 2, 5, 6, 7, 13, 17, 20, 24 et 31 de ce moyen d'évaluation;

ATTENDU QUE le moyen d'évaluation n<sup>o</sup> EGC5-1501-01E porte maintenant le numéro EGC5-1808-01E, compte tenu du retrait de ces neuf questions;

ATTENDU QUE la Commission de la fonction publique estime opportun de certifier que le contenu, les critères évalués, la grille et les modalités de correction de ces moyens d'évaluation sont conformes à l'article 48 de la *Loi sur la fonction publique* et permettent de constater impartialement la valeur des candidats à l'égard des emplois de cadre, classe 5;

IL EST RÉSOLU de certifier le moyen d'évaluation « Exercice de gestion – cadre, classe 5 » n<sup>o</sup> EGC5-1501-01E, excluant les questions 2, 5, 6, 7, 13, 17, 20, 24 et 31;

IL EST RÉSOLU de certifier le moyen d'évaluation « Exercice de gestion – cadre, classe 5 » n<sup>o</sup> EGC5-1808-01E.

ORIGINAL SIGNÉ

---

M<sup>e</sup> Hélène Fréchette  
Présidente de la Commission de la fonction publique  
30 août 2018